

Équipe : TAVERNY S.N 95

Bonnets B

TEMPS MORT / PERIODE □□ / □□

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

	ENTRAÎNEUR				
	ENTRAÎNEUR ADJOINT				
	SUPPLÉANT				

Équipe : * CERCLE 93

Bonnets N

TEMPS MORT / PERIODE □□ / □□

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

	ENTRAÎNEUR				
	ENTRAÎNEUR ADJOINT				
	SUPPLÉANT				

RÉSULTAT B 20
FINAL : N 12

Code	Période	Code	Période	Code	Période

RÉSULTAT	B	N
1ère PÉRIODE	20	12
2e PÉRIODE	0	0
3e PÉRIODE	0	0
4e PÉRIODE	0	0
PÉNALTY		

Code	Période	Code	Période	Code	Période

Codes : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty
 EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min.
 A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort
 CJ(E) = Carton Jaune (Equipe) /CR = Carton Rouge

COMPÉTITION : Championnat de France N1 Masculin phase 2
 LIEU : TAVERNY
 DATE : 01/03/2022 HEURE : 00h00

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION
 RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO

SECRÉTAIRE : IUF N° :
 CHRONO : IUF N° :
 30' / 20' :IUF N° :
 JUGE DE BUT : IUF N° :

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE

	NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE
DÉLÉGUÉ BLANC			
DÉLÉGUÉ NOIR			
ARBITRE			
ARBITRE			
DÉLÉGUÉ F.F.N			

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.